

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombres de membres :

En exercice : **33**

Présents : **24**

Représentés : **9**

Qui ont pris part à la délibération : **33**

Date de la convocation : **16/09/2020**

Date d'affichage : **17/09/2020**

**de la Commune de COGOLIN
Séance du JEUDI 24 SEPTEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt et le vingt-quatre septembre à 18h00 heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au **Centre Maurin des Maures**, sous la présidence de Monsieur Marc Etienne LANSADE maire,

PRESENTS : Audrey RONDINI-GILLI – Gilbert UVERNET – Patrick GARNIER – Christiane LARDAT – Geoffrey PECAUD – Sonia BRASSEUR – Francis LAPRADE – Liliane LOURADOUR – Jacki KLINGER – René LE VIAVANT – Elisabeth CAILLAT – Jean-Paul MOREL – Franck THIRIEZ – Patricia PENCHENAT – Jean-Pascal GARNIER – Régine RINAUDO – Corinne VERNEUIL – Olivier COURCHET – Mireille ESCARRAT – Patrick HERMIER – Isabelle FARNET-RISSO – Kathia PIETTE – Bernadette BOUCQUEY -

POUVOIRS : Audrey TROIN à René LE VIAVANT / Erwan DE KERSAINTGILLY à Patricia PENCHENAT / Danielle CERTIER à Jean-Pascal GARNIER / Margaret LOVERA à Elisabeth CAILLAT / Michaël RIGAUD à Geoffrey PECAUD / Isabelle BRUSSAT à Sonia BRASSEUR / Florian VYERS à Corinne VERNEUIL / Christelle DUVERNET à Régine RINAUDO / Philippe CHILARD à Bernadette BOUCQUEY -

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Geoffrey PECAUD

La commune de Cogolin organise, au travers du service animation – jeunesse, un accueil pour les enfants scolarisés de la petite section au CM2, résidant à Cogolin, chaque mercredi, durant le temps scolaire, à l'exception des jours fériés, du premier et du dernier mercredi de l'année scolaire.

Cet accueil peut être doublé en fonction de la demande des familles afin d'accueillir tous les enfants cogolinois. Il convient de prévoir une modification dans le règlement pour prévoir l'accueil des enfants dans toutes les écoles de Cogolin.

Planète mercredi est un accueil qualifié de périscolaire se déroulant le mercredi. Il convient donc d'harmoniser les horaires de « Planète

N° 2020/103

MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTERIEUR - PLANETE MERCREDI

Envoyé en préfecture le 30/09/2020

Reçu en préfecture le 30/09/2020

Affiché le

5 OCT 2020 N° 2020/103-DE

Berger
Levrault

CM du 24/09/2020

N° 2020/103

MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTERIEUR - PLANETE MERCREDI

mercredi » à ceux de l'école pour une meilleure cohérence pour les familles.

Ces modifications du règlement intérieur de « Planète mercredi » portent sur les horaires et les lieux d'accueil des enfants.

Après avoir entendu l'exposé qui précède et en avoir délibéré, le conseil municipal, décide :

D'APPROUVER les modifications apportées au règlement intérieur « Planète mercredi » ;

D'AUTORISER Monsieur le maire à signer ledit règlement intérieur.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits **A L'UNANIMITE**.

Le maire,


Marc Etienne LANSADÉ

